



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

A 32

Question écrite n° 80642

Texte de la question

Mme Marie-Jo Zimmermann attire l'attention de M. le ministre des transports, de l'équipement, du tourisme et de la mer sur le fait qu'en réponse à sa question écrite n° 69087 publiée au Journal officiel du 29 novembre 2005, il a indiqué que le rapport Lepingle prévoit à l'horizon 2020, un trafic variant de 9 000 à 20 000 véhicules par jour sur les différentes sections d'une éventuelle autoroute A 32. Elle souhaiterait savoir de manière précise, quelles sont les sections où le trafic serait de 9 000 véhicules par jour. Elle souhaiterait également savoir si entre Dieulouard et Retonfey, toutes les études confirment que le trafic est d'au moins 10 000 véhicules par jour ou s'il y a des études qui conduisent à des chiffres inférieurs.

Texte de la réponse

Les estimations moyennes de trafic à l'horizon 2020 donnent des résultats allant de 10 000 véhicules par jour pour la section centrale de l'autoroute A32 à 20 000 véhicules pour la section Sud. La prévision de trafic de 9 000 véhicules jour correspond à l'hypothèse la plus basse. Les études en cours vont permettre d'affiner ces estimations. Il n'est pas surprenant que le niveau de trafic attendu sur l'A32 soit plus faible que sur l'A31. En effet, sa fonction principale sera d'écouler les trafics de transit et d'échange moyennes et longues distances, alors que le trafic local, plus important, est appelé à rester sur l'A31. Pour autant, cette séparation des flux permettra d'assurer un meilleur niveau de service routier dans le sillon mosellan. S'agissant de la réalisation de la section centrale de l'A32, un phasage de l'investissement en fonction des niveaux de trafic attendu sur cette section n'est pas exclu à ce stade des études. Dans cette hypothèse, l'élargissement de l'A31 entre Dieulouard et Fey pourrait constituer une solution permettant de répondre de façon satisfaisante aux besoins de capacité à court et moyen termes. Néanmoins, à plus long terme, la réalisation de la section centrale de l'A32 sera nécessaire, d'une part, afin d'assurer une desserte optimale de l'aéroport et de la future gare TGV Lorraine, et, d'autre part afin de soulager l'A31 qui même à deux fois trois voies devrait être proche de la saturation à l'horizon 2025.

Données clés

Auteur : [Mme Marie-Jo Zimmermann](#)

Circonscription : Moselle (3^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 80642

Rubrique : Voirie

Ministère interrogé : transports, équipement, tourisme et mer

Ministère attributaire : transports, équipement, tourisme et mer

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 13 décembre 2005, page 11478

Réponse publiée le : 7 mars 2006, page 2608